

Année universitaire 2025/2026

Droit des affaires et fiscalité - 1re année de Master

Responsable pédagogique : DOROTHEE GALLOIS-COCHET - <https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gallois-cochet-dorothee>

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Parcours Droit des affaires et fiscalité a pour objectif de former des juristes en droit des affaires de haut niveau destinés à intégrer une profession juridique et judiciaire, en offrant également une formation à la recherche et par la recherche. Les étudiants acquièrent des connaissances juridiques théoriques et pratiques, dans tous les domaines du droit privé et public des affaires et de la fiscalité, ainsi que des savoir-faire et des compétences non juridiques nécessaires à leurs activités professionnelles futures.

Des cours en anglais et des possibilités d'échanges à l'étranger contribuent à l'internationalisation de la formation et les étudiants sont sensibilisés à l'internationalisation des métiers du droit.

Les étudiants du Parcours peuvent poursuivre dans l'un des 5 M2 du Master Droit des Affaires. Il est possible d'effectuer une année de césure avant d'intégrer l'un de ceux-ci.

L'investissement dans la vie associative, très dynamique, et dans les réseaux d'anciens étudiants, développés, est vivement encouragé.

Le Parcours Droit des affaires et fiscalité offre la possibilité de suivre le deuxième semestre à l'étranger.

Une trajectoire "Recherche" est ouverte avec la possibilité de poursuivre en 2ème année de master.

Les objectifs de la formation :

- Bénéficier d'un programme d'études juridiques transversal, intégrant la gestion et l'économie, dispensé en majorité par des professionnels
- Offrir des perspectives diversifiées dans tous les métiers du droit grâce aux nombreux parcours de spécialisation disponibles en 2ème année de master
- Ouvrir des opportunités à l'international

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La 1ère année du master est organisée en 2 semestres et se déroule de septembre à mai.

Dans le Parcours Droit des affaires et fiscalité, aux côtés des modalités pédagogiques traditionnelles de l'Université Paris Dauphine - PSL d'enseignements en petit groupe assurés par des intervenants français et anglo-saxons, ont été introduits deux Business Games et un Moot Court qui permettent de mettre les étudiants en situation, tutorés par des professionnels partenaires.

Par ailleurs, il est possible d'effectuer le second semestre à l'étranger.

ADMISSIONS

- Titulaires d'un diplôme BAC+3 (180 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : droit, droit/gestion, droit/économie
- Compétences exigées en Droit et appréciées en comptabilité
- Solides compétences en anglais demandées afin de suivre des enseignements techniques juridiques dans cette langue. Le niveau de langue anglaise doit être justifié

POURSUITE D'ÉTUDES

Après la 1re année de Master Droit, les étudiantes et les étudiants peuvent choisir entre plusieurs M2, en formation initiale ou

en alternance. Avant d'intégrer un M2, ils peuvent réaliser une année de césure si leur cursus le permet, afin de développer une expérience professionnelle en France ou à l'étranger : stage, CDD, service civique, entreprenariat, formation complémentaire...

En 2ème année de Master, les étudiantes et les étudiants choisissent une spécialisation afin de préciser leur domaine de compétences et se professionnaliser. Ils bénéficieront d'enseignements de haut niveau dispensés par des enseignants-recherateurs de Dauphine et d'intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Enfin, l'université aide les étudiantes et les étudiants, à se préparer à l'entrée sur le marché du travail au travers de nombreux projets professionnels ou dispositifs de stage. Les jeunes diplômés de Dauphine bénéficient ainsi d'un taux d'insertion professionnelle très élevé.

Dans le cas d'un Master recherche, cette 2ème année leur permettra de préparer au mieux leur projet de recherche, pour s'orienter par la suite vers un doctorat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 1
 - Obligatoire
 - [Droit des marchés financiers](#)
 - [Droit fiscal de l'entreprise](#)
 - [Droit de la concurrence](#)
 - [Droit bancaire](#)
 - [Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise durable](#)
 - [Procédure civile approfondie](#)
 - [Droit des sûretés](#)
 - [Fusions acquisitions, serious game \("circulation et transversalité droit et finance" cours en français\)](#)
 - [Techniques comptables et financières approfondies](#)
 - Options - choisir une UE
 - [Droit des contrats internationaux](#)
 - [Droit public des affaires approfondi](#)
 - [Droit des assurances](#)
 - [Droit fiscal du patrimoine](#)
- Semestre 2
 - Obligatoire
 - [Droit des contrats d'affaires](#)
 - [European Competition Law](#)
 - [Droit des entreprises en difficultés](#)
 - [Coporate Law](#)
 - [European human Rights](#)
 - [Comparative and International Taxation](#)
 - [Droit pénal des affaires approfondi](#)
 - [Financial Law](#)
 - [Travail personnel de recherche](#)
 - [Expérience professionnelle : clinique juridique ou stage](#)
 - [Law and Susbtainability](#)
 - [Moot Court \(procès fictif\)](#)
 - [Business game 2](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

Obligatoire

Droit des marchés financiers

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

1. Régulation financière

1. IOSCO
2. ESMA
3. AMF

2. Entreprises financières

1. Entreprises de marché
2. Prestataires de services d'investissement

3. Instruments financiers

1. Titres financiers
 1. Titres de capital
 2. Titres de créance
 3. Parts ou actions d'organismes de placement collectif
2. Contrats financiers
 1. Contrats fermes (*futures, forward, swap*)
 2. Contrats d'option (*call, put*)

4. Offre au public

1. L'admission aux négociations sur un marché réglementé (IPO)
2. L'offre au public de titres financiers

5. Contrôle par les investisseurs

1. Action de concert
2. Obligations déclaratives
3. Offres publiques (OPA, OPE)
 1. Les défenses anti OPA
 2. Les règles
 3. La procédure

6. Asset management

1. Les directives
 1. UCITS
 2. AIFM
2. Les acteurs
 1. Les sociétés de gestion
 2. Les dépositaires
 3. Les investisseurs
3. Les fonds
 1. Société ou copropriété
 2. Professionnels ou non-professionnels
 3. Agrément, déclaration ou visa
4. Les actifs sous gestion
 1. Titres financiers
 2. Immobilier (pierre-papier)
 3. Créances (titrisation)
5. Les dispositions spécifiques
 1. Fonds autorisés à consentir des prêts
 2. Fonds à compartiment
 3. Fonds maîtres et nourriciers
 4. Les *Exchanged Trading Funds* (ETF)

Compétences à acquérir :

Droit des marchés financiers

Pré-requis recommandés

Droit des obligations / Droit des contrats spéciaux / Droit des sociétés

Mode de contrôle des connaissances :

QCM d'une heure en fin de semestre

Coefficient : 3

Bibliographie, lectures recommandées :

- *Les Échos*
- Alain Pietrancosta, *Droit des marchés financiers*, Dalloz, 2025
- Alain Couret, Hervé Le Nabasque, Marie-Laure Coquelet, Thierry Granier, Didier Poracchia, Arnaud Raynouard, Arnaud Reygrobelle, David Robine, *Droit financier*, Dalloz, 2024
- Thierry Bonneau, Pauline Pailler, Anne-Claire Rouaud, Adrien Tehrani, Régis Vabre, *Droit financier*, LGDJ, 2023
- Sébastien Neuville et Nicolas Rontchevsky, *Les vingt ans de l'AMF. Actes du colloque à l'Assemblée nationale*, Lamy, 2024

Droit fiscal de l'entreprise

ECTS : 4

Enseignant responsable : EMMANUEL DINH (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dinh-emmanuel>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours se propose d'aborder les thèmes principaux de la fiscalité de l'entreprise, avec une optique essentiellement de fiscalité des sociétés, en insistant sur les problématiques de détermination du résultat fiscal. Convoquant tout à la fois le droit interne, européen et des conventions fiscales internationales, le cours abordera, après une introduction relative aux grands principes (notamment la définition du résultat fiscal, la territorialité de l'impôt sur les sociétés, et la distinction entre sociétés de personnes et sociétés de capitaux), les questions liées aux charges (frais généraux - avec un focus sur les charges financières -, amortissements, provisions), aux produits et plus-values et à la gestion des déficits.

Compétences à acquérir :

Maîtriser les principaux éléments de la fiscalité de l'entreprise.

Coefficient : 4

Droit de la concurrence

ECTS : 3

Enseignant responsable : GEORGES DECOCQ (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/decocq-georges>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le droit des pratiques anticoncurrentielles et du contrôle des opérations de concentration protège le marché contre les comportements des entreprises et sont régulés par l'Autorité de la concurrence.

Compétences à acquérir :

Maîtrise du contentieux devant l'Autorité de la concurrence

Pré-requis obligatoires

Responsabilité

Pré-requis recommandés

Economie industrielle

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Droit bancaire

ECTS : 3

Enseignant responsable : JULIETTE MOREL-MAROGER (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/morel-maroger-juliette>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Organisation de l'activité bancaire (conditions d'accès et d'exercice, périmètre du monopole bancaire, devoirs professionnels du banquier)

Les opérations de banque : comptes, crédits et paiements.

Compétences à acquérir :

Connaître le cadre d'exercice de l'activité bancaire

Maîtriser les techniques juridiques utilisées dans les principales opérations de banque

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu et terminal.

Coefficient : 1

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise durable

ECTS : 3

Enseignant responsable : DOROTHEE GALLOIS-COCHET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gallois-cochet-dorothee>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise durable est composé de deux parties, qui seront étudiées parallèlement au cours du semestre. L'étude de la 1^e Partie sur la société par actions simplifiée (SAS) sera privilégiée dans les cours en petits groupes, au cours desquels les étudiantes et étudiants seront amenés à réfléchir à partir de cas pratiques.

Les thèmes traités sont les suivants :

1^e Partie - la société par actions simplifiée (SAS)

Thème 1 – Les dirigeants de la SAS

Thème 2 – Les décisions collectives dans la SAS

Thème 3 – La nullité des décisions sociales de la SAS

Thème 4 – La transmission des actions de SAS

Thème 5 – Les conventions réglementées dans la SAS

2^e Partie – La gouvernance d'entreprise durable

Introduction sur la gouvernance d'entreprise

Thème 1 – La loi pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Thème 2 – La loi française sur le devoir de vigilance

Thème 3 – La publication d'information en matière de durabilité

Thème 4 – La directive sur le devoir de vigilance

Compétences à acquérir :

Comprendre les règles relatives à la gouvernance d'entreprise durable

Maîtriser les subtilités techniques du droit de la société par actions simplifiée et avoir la capacité de résoudre un cas pratique y ayant trait

Pré-requis obligatoires

Il est obligatoire d'avoir déjà suivi un cours de droit des sociétés et connaître les principes généraux du droit des sociétés : droit commun ainsi que les grandes lignes des règles spéciales propres à chaque forme sociale et en particulier les bases du droit régissant la SAS

Pré-requis recommandés

Très bonne maîtrise du français, langage technique

Mode de contrôle des connaissances :

Répartition : contrôle continu 30% et examen terminal 70%

Le contrôle continu est composé de 2 notes, une note de participation individuelle (10% du total) et une note d'examen écrit individuel (20% du total).

L'examen terminal consiste en un devoir sur table individuel d'une durée de 2h30.

Bibliographie, lectures recommandées :

M. Cozian, A. Viandier, F. Deboissy, Droit des sociétés, 38e éd., LexisNexis, 2025

P. Le Cannu et B. Dondéro, Droit des sociétés, 10e éd., LGDJ Montchrestien, 2023

J. Heinich, Droit des sociétés, coll. Manuel, 2e éd., LGDJ Lextenso, 2025

Ph. Merle (avec A. Fauchon), Droit commercial – Sociétés commerciales, coll. Précis Dalloz, 27e éd., Dalloz, 2023

J.-M. Moulin, Droit des sociétés et des groupes, 17e éd., Gualino, Lextenso éditions, 2023

V. Magnier, Droit des sociétés, 11e éd., coll. Cours Dalloz, Dalloz, 2024

Procédure civile approfondie

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Leçon 1 : La résolution amiable des différends

Chapitre 1 : Les modes amiables au cours de l'instance

S1. La conciliation par le juge (dont l'ARA)

S2. La conciliation déléguée par le juge

S3. La médiation judiciaire

Chapitre 2 : Les modes amiables en dehors de l'instance

S1. La médiation et la conciliation conventionnelles

S2. La convention de procédure participative

S3. La transaction

Leçon 2 : Procédures civiles d'exécution

S1. Définition et évolution du droit de l'exécution

S2. Les sources du droit de l'exécution

Partie 1. Les procédures d'exécution

Titre 1 : Le droit commun des voies d'exécution

Chapitre 1 : Un droit à l'exécution

S1. Le principe d'un droit à l'exécution

S2. Les limites du droit à l'exécution

Chapitre 2 : La mise en oeuvre du droit à l'exécution

S1. Les conditions d'exercice de l'exécution forcée

S2. Les conséquences de l'exécution forcée

Titre 2 : Le droit spécial des voies d'exécution

Chapitre 1 : L'exécution directe et les moyens de pression

S1. L'exécution en nature : le cas de l'expulsion

S2. Les moyens de pression

Chapitre 2 : Les procédures de saisies

S1. Les saisies mobilières

S2. La saisie immobilière

Partie 2. Les procédures de distribution

Compétences à acquérir :

Leçon 1 : Modes amiables de règlement des différends (MARD)

- **Maîtrise des MARD :** Les étudiants doivent connaître les différents modes de règlement amiable (médiation, conciliation, procédure participative, etc.). Ils doivent comprendre leurs principes, leurs avantages et leurs limites.
- **Capacité à conseiller :** Les futurs juristes doivent pouvoir conseiller leurs clients sur l'opportunité d'utiliser un mode amiable. Cela implique d'évaluer la situation et de savoir si une approche amiable est préférable à un contentieux.

Leçon 2 : Procédures civiles d'exécution

- **Connaissance des voies d'exécution :** Les étudiants devront maîtriser les différentes procédures pour l'exécution forcée d'une décision de justice (saisie-attribution, saisie-vente, saisie des rémunérations, etc.). Ils doivent connaître leur champ d'application, leur déroulement et les conditions de leur mise en œuvre.
- **Identification des titres exécutoires :** Il est crucial qu'ils sachent identifier un titre exécutoire et comprendre sa force juridique.
- **Gestion des incidents d'exécution :** Les étudiants doivent être en mesure d'identifier les difficultés qui peuvent survenir pendant une procédure d'exécution et de connaître les recours possibles (recours devant le juge de l'exécution, etc.).
- **Évaluation des risques et stratégies :** Les étudiants doivent apprendre à élaborer des stratégies d'exécution et à évaluer les risques associés. Cela inclut la capacité à anticiper les contestations et à préparer une défense efficace.

Mode de contrôle des connaissances :

- 75 % pour le contrôle terminal (épreuve écrite de 2h).

- 25 % pour le contrôle continu pendant les travaux dirigés (une note d'interrogation écrite et une note de participation orale).

Coefficient : 3

Droit des sûretés

ECTS : 3

Enseignant responsable : PASCAL ETAIN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/etain-pascal>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Sûretés personnelles (cautionnement, lettres d'intention, garanties indépendantes).

Sûretés réelles mobilières (gage, nantissement, privilèges) et sûretés réelles immobilières (hypothèque, privilèges).

Droit de rétention.

Compétences à acquérir :

Connaître les principales garanties du crédit dans la perspective d'une pratique professionnelle nécessitant des compétences en droit du crédit.

Fusions acquisitions, serious game ("circulation et transversalité droit et finance" cours en français)

ECTS : 3

Enseignants : PASCAL ETAIN, GUILLAUME LEVY, PHILIPPE SCIOPRELLA

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/etain-pascal>

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Dans le cadre d'un serious game, les étudiants sont répartis en groupe, représentant la société et son conseil, les investisseurs industriels, et les investisseurs financiers. Le jeu commence par la découverte du métier du groupe, de son marché et de son positionnement, et se termine à la structuration du tour de table.

L'objectif de la société et de son conseil sera d'aligner les principaux termes des offres d'au moins un industriel et un financier afin que le tour de table puisse se réaliser.

Les étudiants seront testés sur la cohérence de leur offre (réalisation du tour de table, valorisation, accord commercial/synergies, due diligence confirmatoire, équilibre de la documentation juridique entre les différentes parties prenantes, etc).

Compétences à acquérir :

Elaboration de stratégies d'investissement

Construction de business plan

Maitrise des étapes de financement dans le cadre d'une levée de fonds

Rédaction et compréhension des documents juridiques transactionnels

Techniques de négociation et gestion des intérêts

Mode de contrôle des connaissances :

Soutenance orale en groupe, devant un jury

Coefficient : 1

En savoir plus sur le cours : https://dauphine.psl.eu/formations/masters/economie-finance/m2-banque-finance-assurance/programme#label_modal_r7dl8blv8q

Techniques comptables et financières approfondies

ECTS : 4

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Première partie: initiation à la comptabilité financière (les enjeux de la normalisation comptable, bilan et compte de résultat, les enregistrements de base)

Deuxième partie : initiation à l'analyse financière (bilan fonctionnel, ratios, interprétation)

Troisième partie : rudiments de mathématiques financières (valeur actuelle, valeur future, taux d'intérêt)

Quatrième partie: les enjeux de la normalisation internationale (IFRS versus PCG)

Compétences à acquérir :

Il n'est pas attendu de l'étudiant qu'il devienne un technicien de la comptabilité qui en maîtriserait toutes les subtilités. Il doit cependant appréhender les enjeux de la normalisation comptable, connaître les états financiers, savoir les interpréter de manière sommaire, avoir quelques notions des normes internationales.

Mode de contrôle des connaissances :

50% de la note finale par un galop d'essai à mi-parcours 8/20 par l'évaluation finale

Coefficient : 4

Bibliographie, lectures recommandées :

Comptabilité financière ; cas corrigés.

Didier BENSADON, Jacques Richard.

Edition DUNOD

Options - choisir une UE

Droit des contrats internationaux

ECTS : 2

Enseignant responsable : SOPHIE LEMAIRE (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/lemaire-sophie>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Sources et principes du droit fiscal

Impôt sur le revenu

Principes

Revenus catégoriels

Déductions

Crédits et réductions d'impôt

Compétences à acquérir :

Maitrise des principes généraux de la fiscalité et de l'impôt sur le revenu

Droit public des affaires approfondi

ECTS : 2

Enseignant responsable : ANTOINE LOUVARIS (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/louvaris-antoine>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Différents thèmes d'approfondissement seront abordés, spécialement sous l'angle jurisprudentiel (libertés économiques, régulation, concurrence, contentieux public des affaires)

Compétences à acquérir :

Connaître et maîtriser les notions et raisonnements du droit public des affaires en tant qu'il régit les relations entre l'administration et le marché

Pré-requis obligatoires

Bases du droit public des affaires

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final écrit de deux heures

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

S.Nicinski, Droit public des affaires, LGDJ, 2023

Droit des assurances

ECTS : 2

Enseignant responsable : SARAH BROS (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bros-sarah>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours se compose de 12 séances, chacune consacrée à un thème déterminé. Après une description du marché de l'assurance et de son organisation, le cours expose les entreprises d'assurance, les modes de distribution de l'assurance, puis le fonctionnement du contrat, depuis sa conclusion jusque son exécution par le versement d'une somme d'argent par l'assureur lors de la réalisation d'un sinistre.

Compétences à acquérir :

- Se familiariser avec le secteur économique de l'assurance
- Connaître les principaux types d'assurance
- Connaître les éléments fondamentaux du contrat d'assurance (risque, prime)
- Maîtriser les règles fondamentales du contrat d'assurance (conditions de validité, processus de conclusion, modalités d'exécution, sanctions de l'inexécution)

Pré-requis obligatoires

Droit des contrats, responsabilité civile, régime de l'obligation

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

Code des assurances

Traité de droit des assurances, sous la direction de Jean BIGOT, L.G.D.J.

T. 1 : *Entreprises et organismes d'assurances*, 2011, 3^e éd.

T. 2 : *La distribution d'assurance*, 2020, 3^e éd.

T. 3 : *Le contrat d'assurance*, 2014, 2^e éd.

T. 4 : *Assurances de personnes* 2007

T. 5 : *Assurances de dommages* 2017

Droit des assurances, par Yvonne LAMBERT-FAIVRE et L. LEVENEUR, Précis Dalloz, 15^e éd., 2025

Lamy Assurances 2025 sous la direction de Jérôme KULLMANN (Contrat d'assurance, assurances de dommages, assurances de personnes, intermédiaires d'assurances)

Droit des assurances, par Bernard BEIGNIER, Sonia BEN HADJ YAHIA, Précis Domat 5^e ed. 2024

Droit des assurances, mémento H. GROUTEL, 14^e éd. 2018

Les grandes questions du droit des assurances, Luc MAYAUX, LGDJ 2011

Droit fiscal du patrimoine

ECTS : 4

Enseignant responsable : GILLES MOREU

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

La fiscalité liée à l'acquisition du patrimoine

L'impôt sur le revenu

L'imposition des revenus tirés de la détention de droits ou biens immobiliers (Revenus Fonciers - BIC)

L'imposition des revenus tirés de la détention de droits sociaux et de valeurs mobilières (RCM - PVM - Exit Tax)

La fiscalité liée à la détention du patrimoine

L'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

L'exit tax

La fiscalité liée à la transmission du patrimoine

Plus-values immobilières et mobilières, taxes sur les ventes de métaux précieux, bijoux et objets d'art

Droits de mutation à titre gratuit (DMTG)

Compétences à acquérir :

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'appréhender les incidences fiscales liées à l'acquisition, la détention et la transmission d'un patrimoine, afin d'avoir un aperçu des options fiscales offertes au gré des différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés dans leur vie professionnelle.

Ce cours est organisé en six séances de trois heures durant lesquelles est abordé à chaque séance un thème essentiel à la matière, en privilégiant une approche transversale abordant tant la fiscalité directe qu'indirecte, tout en rappelant les conséquences juridiques pouvant découler de certaines options.

Il nécessite ainsi des bases solides en droit civil (droit des biens, droit des personnes, successions, régimes matrimoniaux) et, idéalement, une première connaissance du système fiscal français.

Une attention particulière est apportée à la nécessité d'anticiper les incidences fiscales pouvant découler d'objectifs précis (transmission d'un capital, financement d'un projet...) ou de situations complexes (conflit intergénérationnel, mobilité internationale) et non de rechercher une optimisation fiscale systématique qui pourrait s'avérer ne pas être en adéquation avec un projet de vie.

Ainsi, tout au long des thèmes abordés, l'accent est mis sur la nécessité de sécuriser la situation fiscale des personnes, afin de préserver leur patrimoine tout au long de leur vie en vue de le transmettre à leurs proches ou, le cas échéant, à toute autre personne physique ou morale (association, fondation...).

Le succès récent de thèses d'économistes selon lesquels les pays occidentaux n'imposeraient pas suffisamment le capital et les revenus en découlant afin de permettre une redistribution équitable de la richesse, contribue à renforcer l'attrait de cette discipline, qui évolue au gré des politiques fiscales mises en place.

Pré-requis recommandés

Droit des personnes

Droit des biens

Droit des successions

Droit des régimes matrimoniaux

Finances Publiques

Introduction au droit fiscal

Mode de contrôle des connaissances :

L'examen de fin de semestre consiste en une épreuve écrite d'une durée de deux heures.

Il s'agit de plusieurs cas pratiques, généralement au nombre de trois. Le barème est indiqué sur le sujet remis aux étudiants.

La notation tient compte en priorité de la bonne compréhension par l'étudiant du sujet et de sa capacité à tenir compte des informations pertinentes, ainsi que de sa capacité à faire application des principes exposés en cours afin de proposer une réponse argumentée et tranchée à la problématique exposée.

Le correcteur n'est pas insensible à une présentation claire et soignée, ainsi qu'à un usage correct de la langue française.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Mémento Pratique Francis Lefebvre "Fiscal"

Mémento Pratique Francis Lefebvre "Patrimoine"

Revue Droit & Patrimoine

La Revue Fiscale du Patrimoine (LexisNexis)

Revue de Jurisprudence Fiscale (RJF) (Lefebvre Dalloz)

Revue de Droit Fiscal (LexisNexis)

Obligatoire

Droit des contrats d'affaires

ECTS : 2

Enseignant responsable : GEORGES DECOCQ (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/decocq-georges>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Présentation des principaux contrats de la vie économique

Compétences à acquérir :

Savoir lire et rédiger un contrat

Pré-requis obligatoires

Droit des obligations

Pré-requis recommandés

Droit des contrats spéciaux

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Coefficient : 2

European Competition Law

ECTS : 2

Enseignant responsable : JEREMY BERNARD

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

Competition law and enforcement of the European Union to train practitioners for them to be able to understand businesses' positions in this regards.

Compétences à acquérir :

Fluent English Level

Pré-requis obligatoires

Slides will be provided during the first class at the latest. Students are required to read them in advance of the relevant class since the class will be limited to discussing a selection of slides.

Pré-requis recommandés

It is advised that students own a general knowledge of the functioning of the European Union (institutions, relations between the EU and the EU Member States, and between the EU and third party States or regional or international organizations...)

Mode de contrôle des connaissances :

Class Participation: 33%

Group Oral Presentation: 33%

Final Written Exam: 33%

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

Selected Bibliography

Richard Whish & David Bailey, Competition Law (2024), Oxford University Press, 11th edition

Christopher Jones & Marc van der Woude, EC Competition Law Handbook (2023), Sweet & Maxwell

Christopher Bellamy & Graham Child, European Union Law of Competition (2018), Sweet & Maxwell, 8th edition

Einer Elhauge & Damien Girardin, Global Antitrust Law and Economics (2018), Foundation Press, 2nd edition

Jonathan Faull & Ali Nikpay, The EC Law Of Competition (2004), Oxford University Press, 3rd edition

Droit des entreprises en difficultés

ECTS : 3

Enseignant responsable : DOROTHEE GALLOIS-COCHET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gallois-cochet-dorothée>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

A noter : le cours est adossé à un cours autoportant disponible dans l'espace Moodle.

Le cours autoportant est structuré en 9 thèmes. Le thème 1 présente le cadre général du droit des entreprises en difficultés de manière synthétique, en 5 vidéos complétées de ressources documentaires et d'un quizz.

Les thèmes 2 à 9 complètent ce panorama général avec des explications plus précises, structurées par thème - th. 2 : L'entrepreneur individuel ; thème 3 : la détermination du patrimoine du débiteur ; thème 4 : La sauvegarde ; thème 5 : Le redressement judiciaire ; thème 6 : La conciliation et le mandat ad hoc ; thème 7 : Les classes de parties affectées ; thème 8 : La liquidation judiciaire

Les étudiantes et étudiants recevront toutes les consignes utiles pour visionner les ressources du cours autoportant au fur et à mesure de la progression du cours en présentiel

Le cours en présentiel, adossé sur le cours autoportant, suivra le plan suivant :

Chapitre 1. Panorama général

Chapitre 2. La procédure de sauvegarde

Chapitre 3. Le redressement judiciaire

Chapitre 4. Les procédures amiables : conciliation et mandat ad hoc

Chapitre 5. La sauvegarde accélérée et les classes de parties affectées

Chapitre 6. La liquidation judiciaire

Chapitre 7. Les responsabilités et les sanctions

Chapitre 8. Regard transversal

Compétences à acquérir :

Connaître les règles essentielles des différentes procédures - judiciaires ou amiables - régissant les entreprises en difficultés.

Identifier et mobiliser les textes applicables pour trouver les réponses à des questions relatives au droit des entreprises en difficultés et résoudre des problèmes sous forme de cas pratiques.

Résoudre une question de nature juridique en matière d'entreprises en difficultés

Analyser les décisions de jurisprudence en matière de droit des entreprises en difficultés

Rédiger de manière claire et structurée une argumentation, une démonstration ou un raisonnement critique

Pré-requis recommandés

connaître les bases du droit des sociétés et du droit de droit des sûretés

Mode de contrôle des connaissances :

Répartition : contrôle continu 30% et examen terminal 70%

Le contrôle continu est composé de 2 notes, une note de participation individuelle (10% du total) et une note d'examen écrit individuel (20% du total).

Des fiches d'exercice sont à préparer à la maison en amont des cours ; la préparation est évaluée lors de la restitution en classe à l'occasion de la correction des exercices ; cette évaluation est prise en compte dans la note de participation.

L'examen terminal consiste en un devoir sur table individuel d'une durée de 2h30.

Coefficient : 3

Bibliographie, lectures recommandées :

F. Pérochon et alii, Entreprises en difficulté, 12e éd., LGDJ Lextenso, coll. Manuel, 2024

C. Saint-Alary-Houin, M.-C. Monsérié-Bon, C. Houin-Bressand, Droit des entreprises en difficulté, 14e éd., LGDJ Lextenso, coll. Précis Domat Droit privé, 2024

M.-L. Coquelet, Entreprises en difficulté, 7e éd., Dalloz, coll. Hypercours, 2022

Coporate Law

ECTS : 1

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

Description of course content

This course offers an in-depth analysis of company law based on its functional and economic foundations in common law.

The course examines the legal strategies used by company law to organise corporate governance,

regulate relations between the various stakeholders and protect the interests of shareholders, managers and external stakeholders.

Particular attention is paid to the relationship between substantive rules, governance mechanisms and enforcement institutions.

Compétences à acquérir :

The ability to reason within a different legal system.

Pré-requis obligatoires

Aucun

Pré-requis recommandés

Bachelor's degree in law

Mode de contrôle des connaissances :

Final exam and oral participation

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Contract Law An introduction to the English law of Contract for the Civil Lawyer - John Cartwright ?

Corporate Law and the Theory of the Firm: Reconstructing Corporations,

Shareholders, Directors, Owners, and Investors (The Economics of Legal Relationships) - Wm. Dennis Huber

European human Rights

ECTS : 3

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

This interactive course will introduce you to the legal frameworks governing human rights in Europe both within the Council of Europe and the European Union. It will focus on understanding and analysing key human rights and will introduce you to some of the pressing human rights challenges facing the European courts, like climate change and the

human rights obligations of business. Finally, it will also encourage students to think critically about human rights and the European human rights system.

Compétences à acquérir :

- Understanding of the legal frameworks for the protection of human rights in Europe
- Understanding of key fundamental rights.
- Ability to analysis of pressing human rights issues and how they are being handled by the European courts.
- Ability to critically evaluate human rights and the limits of European human rights system.

Pré-requis obligatoires

Familiarise yourself with current human rights challenges within the European Legal Order.

Pré-requis recommandés

Listen to one or more of these podcasts on [Human Rights in the 21st Century](#).

Mode de contrôle des connaissances :

Continuous assessment: 50%

- Group presentation: 20%
- Coursework, 2,000 words: 30%

Final assessment: 50%

- Final written exam, 3 questions out of 6, 1,500 words each: 50%

Coefficient : 3

Bibliographie, lectures recommandées :

[Janneke Gerards, General Principles of the European Convention on Human Rights \(CUP 2023, 2nd ed\)](#)

[Harris, O'Boyle, and Warbrick, Law of the European Convention on Human Rights \(OUP 2023, 5th ed\)](#)

[Jan Wouters and Michal Ovádek The European Union and Human Rights \(OUP 2021\)](#)

Comparative and International Taxation

ECTS : 3

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

Anglais

This course offers an introduction to the principles of international taxation from a tax policy perspective. An overview will be provided of the main components of the international tax system and its sources of law. The course will then focus on understanding key provisions of agreements for the elimination of double taxation (namely provisions relating to the taxation of business profits, passive income, and immovable property) and their interactions with domestic law. Related aspects, such as anti-abuse measures and transfer pricing, will also be discussed. Students will be introduced to key outcomes of the OECD/G20 BEPS Project and the Two-Pillar Solution to Address the Tax Challenges Arising from the Digitalisation of the Economy. This course will be taught in English.

Français

Ce cours offre une introduction aux principes de la fiscalité internationale, selon une perspective axée sur les enjeux de politique fiscale. Une vue d'ensemble des principales composantes du système fiscal international et de ses sources de droit sera présentée. Le cours se concentrera ensuite sur la compréhension des dispositions clés des conventions pour l'élimination de la double imposition (notamment les dispositions relatives à l'imposition des bénéfices des entreprises, du revenu passif et des biens immobiliers) et leurs interactions avec le droit interne. Des aspects connexes, tels que les mesures anti-abus et le prix de transfert, seront également abordés. Les étudiants seront par ailleurs initiés aux principaux résultats du Projet BEPS de l'OCDE/G20 et à la Solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie. Ce cours sera dispensé en anglais.

Compétences à acquérir :

- Une connaissance des composantes essentielles du système de fiscalité internationale (principes et sources de

droit).

- Une habileté à manier ces connaissances et les appliquer à des cas pratiques.

Mode de contrôle des connaissances :

- **Contrôle terminal** (75% de la note): test écrit de 2 heures
- **Contrôle continu** (25% de la note): test écrit de 1 heure

Coefficient : 3

Bibliographie, lectures recommandées :

Nous ferons référence à des textes disponibles en ligne, au fur et à mesure. Les étudiants seront invités à consulter, entre autres, ce texte de référence:

- OECD (2017), *Model Tax Convention on Income and on Capital: Condensed Version 2017*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/mtc_cond-2017-en.

Droit pénal des affaires approfondi

ECTS : 2

Enseignant responsable : RENAUD SALOMON (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/salomon-renaud>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Financial Law

ECTS : 2

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

Lecture 1 Introduction to financial law and financial law regulation. Legal characteristics and governance – the decentred space and international orientation of financial regulation.

Lecture 2 The EU regulatory and supervisory system and the relationship between public and private law.

Lecture 3 Central Banks between monetary policy and financial stability -the limits of central bank independence.

Lecture 4 Regulating financial firms (substantive rules on capital requirements/ liquidity requirements/ reporting standards, corporate governance/ the authroization procedure).

Lecture 5 Financial law and consumer protection.

Lecture 6 Crisis resolution for banks: The Single Resolution Mechanism and the harmonised approach to deposit guarantee schemes.

Lecture 7 Sovereign debt: The interlinkages between sovereign debt crises and financial crises (“doomloop”) and sovereign debt crisis resolution.

Lecture 8 The societal role of financial markets, ESG; sustainability, climate and social concerns.

Compétences à acquérir :

This course will discuss financial law and financial market regulation in the European Union. The objective of the course is that students will

- Understand why we regulate the financial system, in particular the concept of “Market Failures” as a justification for regulation.
- Understand the societal role of financial markets, including ESG; sustainability, climate and social concerns.
- Understand the concept of “Decentred space” and international orientation of financial regulation.
- Understand the EU regulatory and supervisory system and the relationship between public and private law.
- Understand the distinction between “prudential” supervision and “conduct” supervision
- Be able to analyse the function of “micro prudential” and “macro prudential” regulation

- Understand the role of the central bank
- Know the basic features of the substantive regulation of (1) financial firms (substantive rules on capital requirements/ liquidity requirements/ corporate governance/ the authorization procedure) (2) bank recovery and resolution and (3) investor protection in financial markets
- Know the basic features of the regulatory framework governing sovereign debt

Mode de contrôle des connaissances :

The evaluation in this course will be based on a final written exam (essay).

Coefficient : 2

Travail personnel de recherche

ECTS : 3

Enseignant responsable : DOROTHEE GALLOIS-COCHET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gallois-cochet-dorothée>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Conformément à l'article 16, alinéa 1, de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, le Master 1 comprend une UE Travail personnel de recherche. Dans le cadre de cette UE, les étudiants peuvent soit réaliser un mémoire individuel, soit rédiger un article publié dans une revue juridique.

Le mémoire, d'environ 30 pages (hors Annexes et bibliographie), ne donne pas lieu à soutenance. L'article doit être accompagné d'un engagement de publication par un éditeur juridique.

Les étudiants sont supervisés par un directeur de travaux (enseignants responsables d'UE dans le Master 1 ou enseignants-chercheurs de UPD-PSL) qu'il leur appartient de solliciter en début d'année universitaire en fonction du domaine de recherche choisi. L'UE donne lieu à une évaluation fixée par le directeur de travaux.

Compétences à acquérir :

capacité à réaliser un travail personnel de recherche

Pré-requis obligatoires

néant

Mode de contrôle des connaissances :

Evaluation par le directeur de travaux du travail de recherche remis.

Coefficient : 3

Bibliographie, lectures recommandées :

Participation obligatoire à la séance de présentation méthodologique organisée en début d'année

Expérience professionnelle : clinique juridique ou stage

ECTS : 3

Enseignant responsable : DOROTHEE GALLOIS-COCHET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gallois-cochet-dorothée>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE requiert soit que l'étudiant réalise un stage, soit qu'il participe à la clinique juridique. L'étudiant doit notifier son choix à l'assistant(e) de formation dans les 10 jours de la rentrée universitaire.

I. Stage

Pour pouvoir être pris en compte au titre de cette UE, le stage doit correspondre à une mission de nature juridique, avoir une durée minimum de 8 semaines effectuées de manière continue et avoir été réalisé avant la date du jury d'examen (de 1ère session).

Est admis comme équivalent au stage un contrat de travail à temps complet auprès d'un même employeur ou organisme satisfaisant les mêmes conditions de contenu et de durée.

Tout stage réalisé entre le jury de la première session et celui de la seconde session entraîne une validation de l'année de formation en seconde session.

II. Clinique juridique

La Clinique juridique de l'université Paris Dauphine PSL permet aux étudiants de M1 et M2 droit d'acquérir une véritable expérience pratique *pro bono* en travaillant auprès de cabinets d'avocats de renom, de start up, de services juridiques d'entreprises.

1. La Clinique juridique est un enseignement noté

La participation à la Clinique juridique de l'université Paris Dauphine PSL est un enseignement noté. Ce n'est pas un stage. Ce n'est pas un contrat de travail. C'est un enseignement qui permet d'envisager le droit sous un angle pratique et de compléter ainsi les acquis universitaires des étudiants-cliniciens.

Les étudiants-cliniciens seront encadrés par des professionnels du droit (avocats, directeurs juridiques, notamment) et des universitaires.

La participation des étudiants-cliniciens, des professionnels et des enseignants demeure bénévole.

L'étudiant-clinicien n'est ni un élève avocat, ni un avocat, ni un professionnel du droit. Il intervient et travaille en tant qu'étudiant dans le cadre d'un enseignement pratique.

Cet enseignement correspond à une UE de 18h00.

Cet enseignement a lieu au premier et au second semestre de l'année universitaire.

Cet enseignement est noté par le responsable du Master sur proposition du responsable de la Clinique juridique.

2. Les partenaires de la clinique juridique

La Clinique juridique de Paris Dauphine PSL a noué plusieurs partenariats avec l'incubateur de Paris Dauphine PSL, des cabinets d'avocats de renom, des services juridiques de sociétés, Parisanté Campus.

3. L'organisation du travail des étudiants-cliniciens

Les étudiants travailleront avec les entités choisies, dans la mesure du possible, par groupe de 3 étudiants. Ces groupes sont formés par les responsables de Clinique juridique au début de l'année universitaire, après la réunion de présentation de la clinique juridique aux étudiants.

Un calendrier de travail est organisé entre la structure d'accueil et les étudiants avec des points d'étapes pour permettre aux étudiants de remettre leurs travaux et d'avoir un retour sur lesdits travaux. Ces points d'étapes sont obligatoires.

Plusieurs réunions sont organisées, pendant l'année universitaire, avec les étudiants cliniciens et les responsables de la Clinique juridique. Ces réunions sont obligatoires.

Les travaux de chaque groupe doivent être terminés et transmis à chaque structure mi-mars 2026 afin de laisser à la structure d'accueil le temps de lire et de faire des observations sur les travaux. Chaque étudiant aura une note fixée par le responsable du Master sur proposition du responsable de la Clinique juridique. Les étudiants d'un même groupe peuvent ne pas avoir les mêmes notes si les degrés d'implication ne sont pas les mêmes.

Compétences à acquérir :

expérience professionnalisante

Mode de contrôle des connaissances :

L'UE Expérience professionnelle donne lieu à une évaluation.

Pour le stage, le maître de stage propose une note d'évaluation au regard de l'implication de l'étudiant dans ses missions.

Pour la clinique juridique, le responsable de la clinique juridique propose une note d'évaluation au regard de l'implication de l'étudiant dans ses missions.

La note finale de l'UE est fixée par le ou la responsable de parcours en considération de la proposition du maître de stage ou du responsable de la clinique juridique selon la situation de l'étudiant.

Coefficient : 3

Law and Sustainability

ECTS : 2

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

This intentionally interactive course will provide you with a critical introduction to the role of law in promoting ecological sustainability. We will study international and translational legal frameworks, critique the concept of the sustainability, and consider pressing sustainability challenges like green washing, due diligence, climate change and the just transition.

Compétences à acquérir :

- Understand international and transnational landscape of sustainability
- Critically evaluate the concept of sustainability
- Be familiar with key international challenges around law and sustainability

Pré-requis obligatoires

Familiarise yourself with key policy debates concerning law and sustainability.

Pré-requis recommandés

Listen to one or all of the episodes of [The Sustainable Law Podcast](#).

Mode de contrôle des connaissances :

Continuous assessment: 50%

- Group presentation: 20% (recorded)
- Coursework, 2,000 words: 30%

Final assessment: 50%

- Final written exam, 3 questions out of 6, 1,500 words each: 50%

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

[Marie-Claire Cordonier Segger and Damilola S. Olawuyi, Sustainable Development Law \(OUP 2025, 2nded\)](#)

Moot Court (procès fictif)

ECTS : 2

Enseignant responsable : EMMANUEL DINH (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dinh-emmanuel>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Cet enseignement professionnalisant propose aux étudiants une simulation de procès, à partir d'un contentieux réel en droit des affaires, traité par le cabinet d'avocats qui animera les séances. La promotion sera divisée en plusieurs groupes, et les étudiants participeront aux différentes étapes de la procédure. Une première séance sera consacrée à la présentation de la procédure et de l'affaire traitée ; une deuxième séance à la présentation des conclusions des demandeurs ; une troisième séance à la présentation des conclusions des défendeurs ; enfin une quatrième séance sera dédiée aux plaidoiries.

Compétences à acquérir :

Se familiariser avec la stratégie judiciaire. Développer des arguments juridiques tant à l'écrit qu'à l'oral .

Coefficient : 2

Business game 2

ECTS : 2

Enseignant responsable : EMMANUEL DINH (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dinh-emmanuel>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Cet enseignement consiste en un jeu de simulation d'acquisition d'une entreprise, à partir d'un cas tiré de la réalité, traité par le cabinet d'avocats qui a géré l'acquisition de la cible. Les étudiants, répartis en groupes, devront procéder, sur la base de différents éléments communiqués (documentation « *corporate* », contrats, comptes, liasses fiscales, etc...), à la réalisation de travaux d'audit (« *due diligence* ») en matière de droit des affaires et fiscalité, ce qui leur permettra, au-travers de cet enseignement pratique et professionnalisant, de mettre en application les différents enseignements de l'année.

Compétences à acquérir :

Maîtriser la pratique de la due diligence en matière d'acquisition d'entreprise. Mettre en application les enseignements reçus. Travailler en groupe comme on le fait en cabinet d'avocats.

Coefficient : 2

Document susceptible de mise à jour - 18/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16